

Infos

2002



Bulletin d'information

ZETTING - DIEDING

SOLFA

Fabrication armoires métalliques
pour ateliers, bureaux, vestiaires

BP 1 Près de l'Ecluse
57905 SARREINSMING

Tél. 03 87 98 47 46

Fax 03 87 95 79 34



BEYEL



FIUOL et CARBURANTS - LUBRIFIANTS TOTAL et BP
Matériel de NETTOYAGE INDUSTRIEL KÄRCHER™
POMPES à FUEL - HUILE - GRAISSES RUMAUCOURT

6, rue du Canal - 57930 MITTERSHEIM

TEL. 03 87 07 67 23 - 03 87 07 67 27

Fax : 03 87 07 53 41

HOSPITALISATION A DOMICILE

Depuis 1980, nous vendons et louons le matériel nécessaire aux malades et aux handicapés.

Lit à hauteur variable électrique - Matelas - Fauteuil roulant - Chaise percée - Déambulateur - Fauteuil de repos - Accessoires - Couches et alèses pour adultes - etc. LIVRAISON A DOMICILE SOUS 24 H

Tensiomètre électronique - Neurostimulateur anti-douleurs - Stimulateur sport/fitness. SERVICE APRÈS-VENTE AGRÉÉ

TECHNIC MEDICAL S.A.
est certifié ISO 9001/2000
depuis mars 2002



28, Grande rue
57905 DIEDING-ZETTING
☎ 03 87 02 17 97
Fax : 03 87 02 00 66

E-mail : info@technicmedical.com - Site : www.technicmedical.com

Auberge aux Acacias

Les Frères GAPP

1, rue de Sarreinsming - 57905 ZETTING

Tél. 03 87 02 37 23

Fermeture hebdomadaire mardi soir et mercredi toute la journée

ETS PAUL RISSE

Toutes boissons
VINS - SPIRITUEUX - BIERES



Rue du Champ de Mars
57200 SARREGUEMINES

Tél. : 03 87 95 14 52

Fax : 03 87 95 54 50

CHAUFFAGE CENTRAL TOUS SYSTÈMES

FETIQUE

CHAUFFAGE • SANITAIRE

Cheminées - Géothermie
Salles de Bains - Panneaux solaires

DÉPANNAGE 7/7 • CONTRAT D'ENTRETIEN

10, rue de la Liberté - 57200 REMELFING

Tél. : 03 87 98 53 30 - Fax : 03 87 98 04 38



Erwin DOSCH
Boulangerie - Pâtisserie

Le Fournil
de Sarreinsming

31, Grand'Rue
57905 Sarreinsming
Tél./Fax 03 87 98 21 18

23, rue de l'Eglise
57200 Rémelfing
Tél. 03 87 95 75 46

CAFE-RESTAURANT DE LA MAIRIE



TARTE FLAMBÉE
LE WEEK-END
EN SOIRÉE

Carole et Fabrice
PELLIZZARI

8, rue de l'Eglise
57905 ZETTING

☎ 03 87 02 38 60

Découvrez sa carte variée
tous les soirs, le dimanche midi et soir
Fermeture le jeudi et le lundi soir



Le Mot du Maire

Chers concitoyens,

Périodiquement, au cours de leur existence, les hommes, les entreprises, les collectivités éprouvent le besoin de se retourner pour mesurer le chemin parcouru,

dresser le bilan et, si besoin, réorienter leur action. La Commune ne fait pas exception : à chaque étape du mandat, les élus se posent des questions sur l'efficacité de leur action au service de leurs concitoyens. Ces derniers, de leur côté, sont en droit de s'en poser. La tradition est maintenant bien établie de soumettre chaque année à l'appréciation de la population, à travers le présent bulletin d'information, les principales réalisations et les projets de la municipalité.

En 2002, une grande part des dépenses d'investissement l'a été dans les infrastructures et les outils nécessaires à la conduite des opérations d'urbanisme futures, qu'il s'agisse de la maîtrise foncière pour créer la 5e tranche du lotissement Les Abeilles, de la digitalisation du parcellaire cadastral ou encore de la révision du Plan Local d'Urbanisme.

Les travaux effectifs de l'année ont porté principalement sur le réaménagement intérieur de bâtiments communaux. Le degré d'urgence de ces travaux peut être contesté mais il faut savoir saisir les opportunités lorsqu'elles se présentent. L'octroi d'une subvention qui allège la charge de la Commune, le refus d'une autre, pourtant attendue, expliquent le plus souvent la priorité donnée à la réalisation d'une opération et l'ajournement d'une autre. C'est ainsi que les travaux de transformation du 1er étage de la mairie, dont le subventionnement n'était au départ pas acquis, ont pu se faire avec 48 % d'aide ; la réhabilitation du logement de l'ancienne école de Dieding avec 50 % de subvention.

Dans le même temps, le fond de la rue du Chemin de Fer, qui s'affaisse suite à un glissement du talus SNCF et pour lequel les travaux étaient prévus cette année, est en attente parce que les négociations avec Réseaux Ferrés de France pour obtenir leur participation financière n'ont pas encore abouti. D'autres tronçons de trottoirs ou de voirie qui mériteraient une réfection dès à présent, attendront la programmation pluriannuelle de travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement communal. Ce programme constituera d'ailleurs, avec l'entretien de la voirie

existante et l'extension des zones constructibles, le gros des dépenses auxquelles la commune devra faire face ces prochaines années. La transformation du District en Communauté d'Agglomération depuis le 1er janvier 2002 lui a conféré des compétences nouvelles, qu'elle exerce en lieu et place des communes. La desserte par les transports en commun sera améliorée, des pistes cyclables seront aménagées sur tout le territoire de la Communauté, les aqueducs sous le canal, à Zetting et Witting, seront vraisemblablement fermés pour empêcher l'inondation des bas quartiers. Une dotation de solidarité apportera une aide financière aux communes (7 800 € pour cette année, le double en 2004). La Communauté d'Agglomération construira aussi la station d'épuration de Zetting, Wiesviller et Woelfling. L'implantation est prévue en bordure de la Schwarzbach, près de l'aqueduc qui passe sous la voie ferrée.

Indéniablement, des synergies se mettent en place. Les communes continueront d'exister, comme cellules de base pour l'exercice de la démocratie et des responsabilités au plus près des citoyens, mais parallèlement se renforcera le sentiment d'appartenance des communes à une Communauté d'Agglomération. Elle a son cœur administratif, son damier de zones industrielles, commerciales, artisanales mais elle a tout autant besoin de zones vertes, touristiques ou résidentielles.

Par leur topographie, la beauté du site, Zetting et Dieding remplissent tout naturellement cette fonction. Reste à poursuivre notre effort d'aménagement de l'espace pour asseoir cette vocation. Mais pour faire briller la pierre dans l'écrin, il nous faut aussi cultiver nos relations avec les autres, préserver notre environnement et croire que, si nous le voulons, demain sera plus beau qu'aujourd'hui.

D'après un récent sondage, les Français seraient les plus individualistes des Européens, parmi les moins civiques et les plus méfiants à l'égard des autres. J'espère qu'à Zetting et Dieding nous ferons mentir les sondages. Le mieux vivre et le bien-être de chacun sont à ce prix. Le renforcement de la solidarité intercommunale assurera aux communes plus de prospérité. Puissent se raffermir de la même façon, dans nos quartiers, l'attention et l'ouverture aux autres, dans un esprit d'entraide et de fraternité.

Bonne et heureuse année 2003 !

Jean-Marie Meyer

Travaux

Aménagement de la mairie

1^{ère} tranche : Devis : 30 795 €
Subvention : 9 125 €

Subvention exceptionnelle : 7 600 €

2^{ème} tranche : Devis : 29 182 €
Subvention : 8 540 €



Mise en conformité électrique

Stade vestiaire : 4 345,22 €
Subvention : 1 770 €



Groupe scolaire : 3 961,97 €
Subvention : 2 140 €

Poteaux d'incendie

7 660 €
Subvention : 1 920 €

Acquisition de terrains

35 100 €

Digitalisation du parcellaire

5 441,68 €

Matériel de sonorisation

7 702 €
Subvention : 3 950 €

PLU Révision

17 072 €

Panneaux de signalisation

1 903 €



Placette rue de l'Eglise

3 370 €



Logement ancienne école de Dieding

Devis : 30 489 €

Subvention : 15 244 €



Travaux programmés en 2003

- Voirie rue des Vergers
Trottoirs + Assainissement
- Glissement de talus rue du Chemin de Fer
Travaux de consolidation de chaussée
- Aménagement fin de la rue du Chemin de Fer
- Mise en conformité du logement de Dieding

Digitalisation du parcellaire cadastral

Jusqu'à présent la représentation des parcelles de terrain, des voies, des bâtiments, le bornage figurent sur des planches papier, à l'échelle 1/1000 ou 1/2000, consultables au Service du Cadastre ou à la Mairie. Les zonages et servitudes figurent sur d'autres planches. Le tracé des réseaux d'adduction d'eau, d'assainissement, du câble TV, de France Télécom ou de l'alimentation électrique est consigné sur des plans de récolement conservés en Mairie. Outre qu'elles sont rarement à la même échelle graphique, ces planches papier rendent compte d'une situation figée à un moment donné, elles tardent à représenter les modifications effectuées au quotidien, sur le terrain, ou chez le notaire. Les 656 hectares du ban de Zetting sont représentés sur 11 *planches* sur lesquelles apparaissent 3795 parcelles et 414 bâtiments.

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme, afin de disposer d'un support actualisé, souple, retouchable au gré des propositions d'organisation de l'espace à l'intérieur de la commune, le Conseil municipal, sur avis du Service d'Architecture et d'Urbanisme de la DDE de Metz, a décidé, par délibération en date du 26 avril, d'informatiser le plan parcellaire de la commune, c'est-à-dire de numériser toutes les données de la *couche 0*, à partir d'un plan le plus à jour possible. D'où l'idée de se mettre en relation avec la Direction Générale des Impôts (DGI) pour les informations des *Plans Minutes de Conservation* et la signature d'une convention entre la Commune et la DGI.

La Commune s'engage à numériser son cadastre à partir des informations de la DGI. Cette dernière se chargeant de la vérification des données pour chaque section avant de valider ou *labéliser* la digitalisation. La DGI s'engage aussi à maintenir à jour cette digitalisation, gratuitement.

La *couche 0* comprend le dessin parcellaire, les bâtiments, les symboles (bornes, murs mitoyenneté), les numéros de parcelles, les annotations (nom de voies, de rues, de lieux dits). Le travail a été confié au Cabinet de Géomètres Gingembre pour un montant de 4550 Euros HT. Avec le logiciel d'exploitation il suffira de cliquer un numéro de parcelle pour obtenir instantanément la superficie, le zonage, le revenu cadastral, le nom et l'adresse du propriétaire.

Cette *couche 0* ou base peut recevoir par la suite des superpositions de couches représentant dans une couleur différente le tracé de chacun des réseaux enterrés (pipeline, gazoduc, télécom, EDF, câble TV...).

La Communauté d'Agglomération a compris l'intérêt qu'il y aurait à disposer des données cadastrales digitalisées de toutes les communes membres. Par délibération en date du 5 décembre, le principe d'une maîtrise d'ouvrage globale et prise en charge a été adopté. Zetting, qui a devancé les autres communes pour les besoins de la révision de son Plan Local d'Urbanisme, sera intégralement remboursé des frais engagés.

Urbanisme

Du POS (Plan d'Occupation des Sols) au PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Dans le bulletin communal de l'année dernière nous avons déjà parlé des incidences qu'aura sur la gestion de l'espace rural et urbain la mise en application de la fameuse loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains) du 13 décembre 2000.

La première aura été la transformation du POS élaboré par la commune en 1982, en PLU.

Dans les deux cas il s'agit d'un document de planification urbaine qui couvre l'intégralité du territoire de la commune

Mais contrairement au POS, dans lequel la fixation de "la destination générale des sols" est une obligation formelle, le PLU se veut l'expression d'un véritable projet de développement et d'aménagement local.

L'esprit du document change aussi : Dans le POS tout ce qui n'était pas explicitement autorisé était interdit. Avec le PLU tout ce qui n'est pas explicitement interdit est autorisé.

D'application plus souple que le POS, le PLU fixe les règles s'appliquant à l'occupation des sols et qui

permettent de mettre en œuvre les grands principes qu'il doit obligatoirement contenir. Il délimite les zones urbaines ou à urbaniser, les zones naturelles ou agricoles et forestières à protéger. Il peut aussi comporter des règles relatives à l'affectation des sols, à leur destination, à la nature des constructions et à leur aspect extérieur (coloris, toiture, etc...), à la densité maximale d'occupation du sol, aux voies futures, aux espaces publics et aux espaces verts.

En outre le PLU doit être compatible avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale). Chez nous ce dernier épouse les contours de l'arrondissement. Il doit aussi reprendre les servitudes d'utilité publique ainsi que les projets d'intérêt général de l'Etat (axes de communication, prévention des risques naturels, etc...).

Enfin, comme le POS, le PLU donne compétence au Maire pour délivrer le permis de construire et les autres autorisations d'utilisation du sol. Il permet à la commune d'instituer un droit de préemption urbain.

La Révision du PLU

Le POS approuvé en 1982 a ouvert à la construction certaines zones. Vingt ans plus tard ces zones sont toutes urbanisées ou sur le point de l'être. Le Plan s'est donc concrétisé. Si nous voulons continuer d'offrir des terrains à bâtir aux candidats à la construction, il faut provoquer une révision du PLU.

Cette opération a été initiée par délibération du Conseil Municipal en date du 26 avril 2002. Il s'en est suivi un porté à connaissance du Préfet, avec la liste de tous les Services de l'Etat qui souhaitent être consultés. Avec l'aide du Service d'Architecture et d'Urbanisme de la Direction départementale de l'Équipement, nous avons préparé un cahier des charges pour lancer une consultation auprès de bureaux d'études spécialisés dans la conduite de ces opérations. La commission d'appel d'offres a décidé de confier les travaux au Bureau S'Péride pour un montant de 14 277 € HT.

La réunion de démarrage avec calage du planning s'est tenue en Mairie le 13 septembre dernier. Conformément au cahier des charges l'étude se déroulera en quatre phases.

- 1° Le diagnostic de l'existant (durée prévisible : 2 mois)
- 2° Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)
- 3° La Formalisation graphique et réglementaire du PLU
- 4° Le dossier d'approbation (consultation, enquête publique, dossier final).

Les habitants de la commune seront informés des orientations de la Révision à partir du rendu de la phase 2. Les documents pourront être consultés à la Mairie.

**La commune n'a pas voté d'augmentation.
Depuis 2002 elle récupère la taxe additionnelle prélevée par le District.**

2001					
DÉPARTEMENT : 570 MOSELLE					
DETAIL DU CALCUL D					
	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité		
Propriétés bâties	Taux 2000	12,10 %	%	2,85 %	
	Taux 2001	12,10 %	%	2,85 %	
	Adresse	Le détail de vos bases sur le ou les feuillets ann			
	Base				
	Cotisation				
	Adresse				
	Base				
	Cotisation				
	Total des cotisations	En 2000	689		162
		En 2001	696		164
Variation en %		+1,02 %		+1,23 %	
	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité		
Propriétés non bâties	Taux 2000	38,25 %	%	7,87 %	
	Taux 2001	38,25 %	%	7,87 %	
	Base	833		833	
	Cotisation en 2001	319		66	

2002					
DÉPARTEMENT : 570 MOSELLE					
DETAIL DU CALCUL D					
	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité		
Propriétés bâties	Taux 2001	12,10 %	%	2,85 %	
	Taux 2002	14,88 %	%	%	
	Adresse	Le détail de vos bases e sur le ou les feuillets ann			
	Base				
	Cotisation				
	Adresse				
	Base				
	Cotisation				
	Total des cotisations	En 2001	106		25
		En 2002	132		
Variation en %		+0,76 %		%	
	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité		
Propriétés non bâties	Taux 2001	38,25 %	%	7,87 %	
	Taux 2002	47,02 %	%	%	
	Base	129			
	Cotisation en 2002	61			

La transformation du District de Sarreguemines (Établissement Public de Coopération intercommunale à fiscalité additionnelle) en la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences (EPCI à Taxe Professionnelle Unique) a provoqué la suppression, à partir de 2002, de la cotisation de la colonne "Intercommunalité". Les variations d'imposition qui en résultent pour les taxes acquittées par les ménages s'apprécient dans la colonne "Commune", en tenant compte de la part cumulée de la commune et de l'intercommunalité en application de l'article 43 de la loi rectificative pour 1999 N°99 -1173 du 30-12-1999.

Puisque l'intercommunalité ne prélève plus de taxe, la commune récupère cette part en appliquant à ses taux de 2001 (Taxe d'habitation = TH) ; Taxe foncière sur les propriétés bâties (FB), et taxe foncière sur les propriétés non bâties (FNB), le coefficient multiplicateur 1,229907 pour l'année 2002.

Ainsi le taux de la TH passe de 10,56 % à 12,98 %
Le taux de la TFB passe de 12,10 % à 14,88 %
Le taux de la TFNB passe de 38,25 % à 47,02 %.
La pression fiscale sur les ménages n'est pas plus forte. C'est la ventilation de la cotisation qui change de destinataire.

La quatrième taxe locale est la taxe professionnelle (TP)

dont s'acquittent les entreprises implantées sur le territoire de la commune. A Zetting le produit de cette taxe n'est pas important, vu le petit nombre et la petite taille des entreprises, vu aussi le faible taux d'imposition.

Le produit 2001 au profit de la commune est de 5 100 € (?) Jusqu'en 2001 le taux de prélèvement sur les entreprises était de 3,66 % (taux communal) +2,84 % (taux distric). Total : 6,50 % sur la base (N-I).

A partir de 2002 la part communale de la TP est perçue au profit de la Communauté d'Agglomération. Le Conseil de la Communauté ayant décidé de majorer les bases de 1,5 %, le taux TP 2002 pour Zetting est de 7,54 % sur une base de 141 273 €, correspondant à un produit de 10 647 € au profit de la Communauté d'Agglomération.

Avec cet apport nous fournissons une des plus petites contributions au budget de l'intercommunalité. Cela représente même (sur la base 2001) une somme moindre que celle dont bénéficiait le District avec la taxe additionnelle sur les ménages. Il en résulte que l'attribution de compensation indemnité versée par la Communauté d'Agglomération pour dédommager les communes de la perte de leur taxe professionnelle, est négative dans le cas de la commune de Zetting. Ce qui revient à dire que la commune a versé, en 2002, à la communauté d'agglo., la somme de 15 500 €.

Inondation

Pour combien de temps encore ?



"De Saa wachst, wenn's so witescht reent, gibs wieder Hochwasser."

C'est par ce refrain que, chaque hiver, les habitants des maisons situées au bord de la rivière, traduisent leur angoisse à l'idée qu'il faudra une fois de plus subir cette fatalité.

De 1947 à 1981 la Sarre a visité à quatre reprises le rez-de-chaussée des maisons riveraines ; soit, en moyenne une fois tous les dix ans.

Durant les deux dernières décennies l'inondation s'est répétée huit fois. La cadence semble s'accélérer puisque il y a eu trois inondations ces cinq dernières années :

6,97 m en février 1997

5,97 m en oct/nov. 1998

6,80 m en décembre 2001

L'augmentation de la fréquence, l'amplitude et le caractère soudain de ces crues les rendent de plus en plus insupportables.

Le ras-le-bol des victimes s'est traduit la dernière fois par un appel lancé en direction des élus et des services de l'Etat. La Commune sollicitée s'est tournée vers la Communauté d'Agglomération de

Sarreguemines Confluences qui a accepté d'inscrire dans ses compétences la "lutte contre les inondations".

C'est au siège de l'intercommunalité, en août et septembre, que se sont déroulées les deux premières réunions, en présence des Maires des communes concernées, du Conseiller Général, du Député, des représentants des Services de l'Etat (DDAF, DIREN, Navigation), des Services du Département et de la Région. L'objectif était de prendre la mesure du problème, de faire l'inventaire des points faibles (sur la Blies, entre Bliesbruck et Bliesguersviller ; sur la Sarre, entre Wittring et Grosbliederstroff), de trouver un porteur de projet, et des partenaires financiers.

Après la délibération qui confiera à la Communauté d'Agglomération la maîtrise d'ouvrage globale, une étude sera lancée sur la partie qui nous concerne du bassin versant de ces deux rivières.

Seront étudiés, avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, l'entretien des cours d'eau et de leurs abords d'une part, et aussi les mesures de protection contre les crues.



Une fois les problèmes repérés, les solutions adéquates proposées et chiffrées, il faudra faire le montage financier, solliciter des subventions, obtenir auprès de la Navigation l'autorisation pour intervenir, le cas échéant, sur les berges du canal ou les aqueducs.

C'est à la suite de tous ces préliminaires que pourra débuter la réalisation. Mais comme les points d'intervention seront nombreux et les réalisations très coûteuses, les opérations s'étendront sur des années.

En admettant que la fermeture des aqueducs et les travaux connexes, à Wittring et Zetting, soient traités prioritairement puisqu'on entrevoit la solution, il est permis d'espérer que d'ici trois à quatre ans les maisons situées à proximité des aqueducs ne seront plus inondées.

Enfin un espoir pour les riverains qui ont longtemps supporté ce fléau comme une fatalité !



Forêt Communale de Zetting



Le Conseil Municipal lors d'une après-midi découverte et information en forêt avec le garde forestier M. Dresch

La forêt communale de Zetting d'une surface de 141 ha 89a 77ca, est divisée en 17 parcelles d'une surface approximative de 8,3 hectares.

Situation

Elle est située sur le plateau Lorrain avec des précipitations de 900mm/an et une température de 9°C. Altitude moyenne 260 mètres.

Origine (traitement jusqu'en 1965)

La forêt est traitée en conversion, passage du stade taillis sous futaie, au stade futaie régulière par coupes d'améliorations à rotation 12 ans, selon un règlement provisoire d'exploitation approuvé le 12 juillet 1935.

Suite à des martelages prudents, le peuplement a évolué vers une futaie riche et complète à dominance hêtre, alors que le sol convient parfaitement au chêne. Après cette date (1965) différents aménagements sont appliqués. À l'heure actuelle l'aménagement d'une durée de 15 ans couvre la période de 1994 à 2008. L'aménagement est un support technique et un guide, c'est l'outil principal pour une gestion durable. Un ensemble d'analyses et de synthèses sont faites et

permettent de définir ou de réajuster les objectifs de gestion.

État de la forêt

Essences	Surface (ha)	%
Chêne	15,05	10,7
Hêtre	124,93	88,8
TOTAL Feuillus	139,98	99,5
Épicéa	0,75	0,5
TOTAL	140,73	100

Pourcentage de la surface forestière productive occupée par les diverses essences.

La forêt communale de Zetting, suite aux différentes tempêtes, a particulièrement souffert.

A l'heure actuelle les traces sont encore visibles, dans les parcelles 10, 14, 15. En effet nous pouvons constater des trouées de chablis (arbres renversés par le vent) et des hêtres qui sont dépérissants. Des travaux de reboisements sont prévus et des demandes de subventions ont été faites.



Plantation de chênes du 07/12/02

Une plantation de 1500 chênes a été effectuée cet automne. Le programme de plantation sera poursuivi pendant cinq ans.

L'histogramme ci-dessous nous montre un déséquilibre profond des classes d'âge, la forêt est vieillie.

Les peuplements de plus de 100 ans sont présents sur plus de 114 hectares, ce qui représente plus des 3/4 de la surface de la forêt communale de ZETTING.

Chaque année un ou plusieurs martelages (désignation des arbres à abattre), sont faits dans les différentes parcelles, qui sont classées dans le groupe d'amélioration ou de régénération

Pour les parcelles en amélioration (recherche à augmenter le diamètre de l'arbre), l'ordre et le rythme (tous les 8, 10 ou 12 ans selon l'âge des arbres) nous sont donnés par l'aménagement. Pour les parcelles en régénération les coupes sont apériodiques (en fonction de la fructification).

Chaque année des travaux sont proposés, ils

consistent à entretenir ou à créer des infrastructures forestières (entretien des limites de parcelles, plantation etc), mais surtout à intervenir dans les jeunes peuplements.

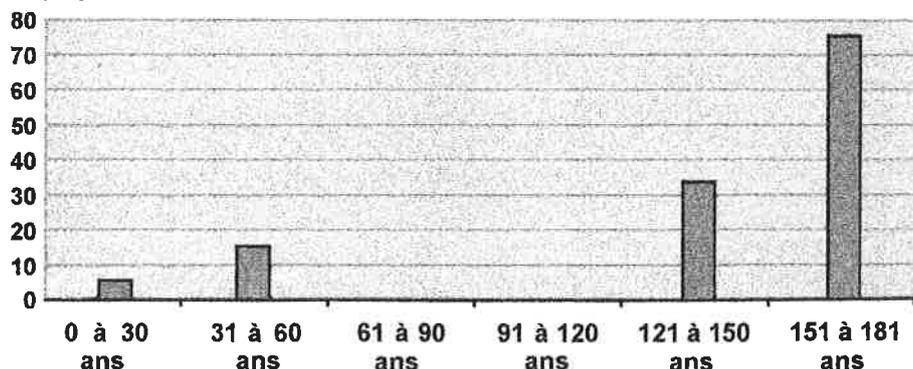
Ils consistent à des travaux de dégagement (suppression de toutes végétations autour du plant) et de dépessage (sélection des plus belles tiges objectives).

Les forêts publiques bénéficient du régime forestier et sont gérées par l'Office National des Forêts. L'ONF est un établissement public à caractère industriel et commercial, il est placé sous la tutelle de l'état, mais fonctionne comme une entreprise.

L'ONF est chargée de mettre en œuvre le régime forestier. Son travail consiste à élaborer un aménagement, de proposer chaque année un programme de coupes et de travaux, de surveiller le patrimoine forestier des communes et d'assurer la gestion de la faune sauvage.

L'Office National des Forêts gère l'ensemble des forêts publiques ce qui représente 4 583 454 hectares (1 825 524 Ha de forêts domaniales) soit 30 % de la forêt française et plus de 8 % du territoire.

Surface (ha)



La maison lorraine



Pour imaginer la vie des hommes à Zetting autrefois, il suffit de se replonger dans son histoire ou d'étudier l'organisation de l'espace à l'intérieur du village et l'architecture des maisons.

Jusqu'au début du siècle, le village de Zetting alignait ses maisons le long de la rue Principale (16 maisons de chaque côté).

De là partaient plusieurs ruelles :

- Impasse du Canal : 3 maisons
- Rue des Charretiers : 7 maisons
- Rue des Bateliers : 8 maisons
- Rue de la Chapelle : 4 maisons
- Rue des Abeilles : 5 maisons
- Rue de l'Eglise : 25 maisons presque toutes en aval de l'église
- 3 bâtiments isolés :
 - la gare
 - la "Öligmuhl" rue de Dieding
 - la maison du garde-barrière

Trois fontaines avec abreuvoirs sont situées aux carrefours de ces rues.

- une à l'intersection rue Principale, rue de l'Eglise et impasse du Canal
- une au carrefour rue Principale, rue des Charretiers
- une au carrefour rue Principale, rue des Bateliers

Ces maisons sont jointives, c'est-à-dire accolées l'une à l'autre. On a voulu y voir un moyen de défense car

on ne peut y avoir accès qu'en traversant l'artère centrale (l'arrière présentant un dédale de jardins et de clotures). Cependant cette configuration n'existait probablement pas du temps où les toits étaient fait de chaume afin d'éviter tout risque de propagation d'incendie.

Accolées les unes aux autres, les maisons lorraines n'offrent généralement aucun accès sur l'arrière à un véhicule d'où l'existence d'un emplacement devant la maison qui remplace la cour de ferme : l'usoir.

Au début du siècle peu de maisons peuvent se targuer d'avoir un étage. La diversité des maisons zettingeoises se trouvait dans leur largeur. Selon le nombre de travées, on pouvait déterminer la position sociale du propriétaire.

- 1 travée :
 - deux maisons dans la rue Principale (n° 16 et 21 bis)
 - deux dans la rue de l'Eglise (n° 4 et 15)

C'était des maisons de manouvriers ou manoeuvres.

- 2 travées : treize maisons dans la rue Principale. C'était soit des manouvriers, soit de modestes laboureurs.
- 3 travées : quinze maisons dans la rue Principale. Elles abritaient des laboureurs suffisamment aisés pour avoir des terres, des charrues et des chevaux.
- 4 travées : deux maisons rue Principale.

Le laboureur était un grand propriétaire terrien et quelqu'un d'aisé.

Le point commun de ces maisons est la toiture à 2 pans à faitière parallèle à la rue.

Les tuiles sont plates, dites en queue de castor (biberschwanz). Ces couvertures lourdes nécessitent une bonne charpente (en chêne dans les plus anciennes). La pente de cette toiture est relativement faible afin de développer au maximum la surface de la maison à partir de la rue. Dans le prolongement du bâtiment, il y a une cour prolongée par un potager qui lui-même est suivi d'un verger.

L'aménagement de l'espace intérieur

Un long corridor sépare la maison en deux. D'un côté il y a la partie habitable et de l'autre côté il y a la grange, l'étable, l'écurie. Au 1er étage se trouvent les chambres. Deux chambres côté rue et une à l'arrière avec un fumoir dans le large conduit de fumée partant de la cuisine. Le reste de la surface du 1er étage est occupé par le fenil.

La salle de bain est inexistante et les WC se situent à l'extrémité du corps du bâtiment, à côté du potager.

La cave est généralement voutée en berceau continu. Elle est accessible par un escalier qui prend son départ dans la cuisine, sous l'escalier du premier étage ou alors par l'avant ou l'arrière de la maison. Dans cette cave se trouve parfois un puits desservant la pompe à eau de la cour ou de la cuisine.

Malgré le grand volume de ces maisons, les hommes n'occupent guère plus qu'une travée. Quand les chambres à coucher sont à l'étage, le rez de chaussée n'offre que deux ou trois pièces à usage d'habitation.

- La "stub" : chambre de devant. Elle sert de pièce d'apparat et contient quelques beaux meubles.
- La cuisine : c'est le cœur de la maison.
- La "kammer" : chambre de derrière. Elle contenait autrefois un lit, une armoire parfois, une cheminée et pouvait servir de débarras.

Dès les années 60 le paysage rural change. Ce qui autrefois était considéré comme avantageux et fonctionnel (maisons jointives) est ressenti comme de la promiscuité aujourd'hui.

Les maisons s'isolent, s'entourent de haies, elles deviennent individuelles dans tous les sens du terme. Leur cachet lorrain a tendance à disparaître car les besoins changent.

Cependant, ces dernières années nous assistons à un très net retour du "style lorrain" avec ses toitures à 2 pans, ses façades de plusieurs travées. L'idée n'est certes pas d'aller vers une uniformité mais plutôt de garder l'authenticité de notre village.



Les écoles



La Fête de l'école

Dimanche, 2 juin 2002 a eu lieu la fête des écoles maternelle et élémentaire de notre commune.

Lors de cette fête, les deux écoles ont présenté aux parents, ainsi qu'à d'autres personnes venues en nombre, un conte africain, aboutissement d'un projet de classe à PAC (projet artistique et culturel), réalisé par les élèves de la maternelle, auquel les élémentaires se sont associés sous formes diverses : danses, chants, sketches...

Les maternelles initiées au Jembé par un intervenant en percussion africaine, ont rythmé l'après-midi ; la classe de CP / CE1 / CE2 a présenté deux morceaux de flûte et une danse, alors que les CM1 / CM2 se sont distingués dans la présentation de sketches et d'une danse.

Les élèves des deux écoles ont enchanté le public lors de leur interprétation de chants au rythme africain.

La représentation, fort appréciée, a été suivie d'une kermesse durant laquelle les élèves ont pu exercer leurs talents d'adresse en participant à divers jeux.

La journée s'est terminée par une course en sac bien appréciée des enfants et par la remise des lots de la tombola.

Les enseignantes remercient la municipalité pour le prêt gracieux de la salle polyvalente et pour la mise à disposition des ouvriers municipaux. Elles tiennent également à remercier tous les parents qui ont apporté leur contribution, et sans lesquels rien n'aurait été possible.

Cette fête scolaire a pu apporter à l'école un bénéfice conséquent qui, réparti entre les deux écoles, permettra, entre autre, d'acheter du matériel informatique.



Sortie à Rhodes

Le jeudi, 2 mai 2002 les élèves des écoles maternelle et élémentaire de Zetting se sont rendus au Parc Animalier de Sainte-Croix, Rhodes pour y passer la journée.

Les élèves de l'école maternelle, accompagnés des élèves de CP et de CE1 ont débuté la matinée par une découverte du parc en petit train, observant ainsi le comportement des animaux des pays d'Europe ; alors que les élèves de CE2, CM1 et CM2 réalisaient la même visite à pied.

Les chouettes, les genettes, les renards, les sangliers, les lynx et autres animaux d'Europe n'ont plus de secrets pour nos petits découvreurs en herbe.

Outre les animaux en cages, nos globe-trotters ont pu s'approcher d'animaux en semi-liberté comme les daims, les biches...

Tous les élèves se sont ensuite retrouvés autour d'un

repas chaud servi à la cafétéria du parc.

L'après-midi, les élèves de l'élémentaire se sont repartis dans des ateliers concernant les empreintes d'animaux, d'où ils ont d'ailleurs pu ramener un souvenir puisqu'eux-mêmes se sont prêtés au moulage d'empreintes faites dans le parc par les cervidés en semi-liberté, et durant lequel ils ont pu observer des sabots et des poils d'animaux, mais aussi des rennes, des cornes et des nids d'oiseaux.

Quant aux élèves de la maternelle, ils ont découvert les animaux de la ferme.

La journée s'est terminée par un petit spectacle "Bubo le Hibou", qui a satisfait petits et grands.

Les élèves remercient leurs parents pour leur participation financière ainsi que la municipalité qui a subventionné cette journée.

Effectifs pour la rentrée 2002

Maternelle : 15 élèves inscrits répartis comme suit :
5 tout-petits, 5 petits, 3 moyens, 2 grands.

Cette année, l'école accueillera les enfants de 2 ans.

Cette classe est assurée par Mlle KIEFFER Nathalie.

Elémentaire : 33 élèves

- Deux classes : CP + CE 1 = 14 élèves
assuré par Melle HECKEL Nathalie

- CE2 + CM1 + CM2 = 19 élèves
assuré par Mme GRUNNAGEL

remplacée depuis peu par Mme MUSSLÉ

Nourrice agréée

Pour obtenir l'agrément, contactez :

Le Relais des Assistantes Maternelles, Place de la Poste à Sarreguemines - Tél. : 03 87 98 56 03
ou

Le Centre Médico-Social à Bitche - Tél. : 03 87 96 17 11

Centre aéré



Cette année encore, un centre aéré estival a été organisé sous l'égide de la fédération Culture et Liberté, du 15 au 26 juillet 2002.

Ce centre a eu lieu à Sarreinsming. Onze enfants de Zetting y ont participé. De nombreuses activités ont été proposées telles que : initiation au golf, visite d'une mini-ferme à Rémelfing, nombreuses activités ludiques ainsi que deux sorties en bus au zoo d'Amnéville et au parc Walibi-Schtroumpf.

La fédération Culture et Liberté a également organisé une "colo préado" à Gerardmer du 1 au 10 juillet 2002. Deux jeunes de Zetting y ont participé.

Prochaines dates retenues :

- Centre aéré de Pâques : uniquement les après-midi
- Centre aéré estival : du 4 au 16 août 2003
- Colo préado : du 30 juin au 12 juillet 2003 .



Mariages

- M. DEMUSSY Patrick Roger a pris pour épouse Mlle MULLER Virginie Solange le 29/06/2002.
- M. LAURENT James a pris pour épouse Mlle HAFFNER Barbara Anne le 24/08/2002.
- M. MEYER Thierry Alphonse Antoine a pris pour épouse Mlle MULLER Stéphanie Francine le 31/08/2002.

Décès

Nous ont quittés cette année :

- HIRT Clément Nicolas Germain le 26/04/2002
- THIEL Claire épouse MEYER le 01/05/2002
- LAMBERT Bernadette Sophie épouse KWIATKOWSKI le 21/06/2002
- HEITZ Florentin Georges le 09/07/2002
- LINDER Roger le 13/08/2002
- JUNG Rose Jeanne épouse SINS le 06/09/2002
- SERRIER Robert le 28/11/2002



Naissances

Ont vu le jour cette année :

- RISSE Aurélie Karinne le 12/01/2002
- HERBORN Amélie le 07/03/2002
- MEYER Sarah Mariette le 29/03/2002
- HENRICH Michel le 21/08/2002
- PEIFFER Mylène le 11/09/2002

Naissances hors France

- WENDELS Maxime le 07/03/2002 à Sarrebruck
- BOHLEY Tamara le 13/02/2002 à Sarrebruck

Collecte des piles

Opération collecte des piles hors d'usage en Lorraine



De nos jours les piles et accumulateurs hors usage sont mélangés aux ordures ménagères. Ce mode d'élimination peut causer la libération de métaux lourds tels que : mercure (Hg), argent (Ag), zinc (Zn), nickel (Ni), cadmium (Cd), manganèse (Mn).

Lors de la mise en décharge ou de leur incinération avec des ordures ménagères, ces métaux peuvent polluer l'eau, l'air ou le sol.

En Lorraine, on estime à 1100 tonnes le nombre de piles et accumulateurs hors usage ; soit 900g par habitant et par an.

En 2001, seulement une pile sur 20 est collectée et traitée correctement.

Les lieux de pré-collecte sur l'ensemble de la Lorraine sont mis en place sur la base du volontariat et du partenariat : ce sont les artisans-commerçants, les établissements scolaires, les mairies et les grandes surfaces. Vous les reconnaîtrez grâce à un logo accolé sur toutes les portes d'entrée de ces lieux cités.

Ne jetez plus vos piles et accumulateurs usagés dans vos ordures ménagères. Venez soutenir ce dispositif.

Nouveau numéro de téléphone de la Mairie

03 87 02 38 68

La classe 1957

Première Communion en 1965



En haut, de gauche à droite : Fabienne HEISCHLING, Michèle JUNG, Pierrette HOFFMANN, Sylviane GLUCK, Germain BARTHEL, André ALBERT
En milieu, de gauche à droite : Marceline DE CIA, Bernadette MULLER, Daniel HOFFMANN, Abbé DEMERLE, Bernard JACOBS, Francis JUNG, Daniel SCHMITT
En bas, de gauche à droite : Jacqueline WACKERMANN, Brigitte MEYER, Annette MEYER, Jean-Claude MEYER, Denis HOFFMANN, Marc GUNTHER, Denis FRANCK

Les retrouvailles, 37 ans après

En octobre 2002, les natifs de 1957 se sont réunis pour fêter leurs quarante cinq ans. Heureux de ces retrouvailles, ils ont pu évoquer tant de souvenirs.



De gauche à droite : Alain HEEDER, Francine BOURING, Marceline DE CIA, Marc GUNTHER, Sylviane GLUCK, Pierrette HOFFMANN, Fabien STENGER, André ALBERT, Claude GAPP, Brigitte MEYER, Bernard JACOBS, Jean-Claude MEYER.

Souvenirs de Zetting



Ecole de filles de Zetting – Année scolaire 1947/48

De bas en haut et de gauche à droite

1er rang : Nicole SCHOUVER, Imelda MEYER, Bernadette PEFFERKORN, Mariette MEYER, Marie-Alice THIEL, Paulette MICH, Catherine MEYER, Marlyse DAUFFER, Nicole LINTING

2ème rang : Marie MEYER, Elise MEYER, Erna BURGUN, Rose SCHWARTZ, Marie-Louise BARTHEL, Bernadette SUSS, Marie-Louise ANDRES, Bernadette SPREDER, Marie-Claire GLATZ, Monique MULLER, Marie-Madeleine MEYER, Colette ANDRES

3ème rang : Madeleine MEYER, Marie-Louise JUNG, Juliette HOFFMANN, Arlette SCHWARTZ, Marcelle SCHOUVER, Félicie JUNG, Marie-Antoinette et Marie-Jeanne MEYER, Nini KIEFER, Denise HOFFMANN, Bernadette HEITGER, Mlle SCHMITT



Année 1974/1975

1er rang : Alain EHRE, Adrienne PEIFER, Christophe DINDINGER, Anne-Marie HEITGER, Marion PHILIPPE

2ème rang : Sylvie STEPHANUS, Corinne EYEN, Marc MASSING, Cathy PLICHTA, Jackie MEYER, Anne KLEIN

3ème rang : Pascal MULLER, Véronique MULLER, Florent SCHMITT, Daniel LEROY, Eric HEN, Aline MEYER, Bernard JUNG, Cathy MEYER, Christian GUTH, Michel LEROY, Gustave JUNG, Sophie SCHMITT, Denis GUTH

Souvenirs de Zetting



Autel Fête Dieu Année - 1960



André HEITGER - Autel Fête Dieu

Venue du Général DE GAULLE à Sarreguemines - 1960

*Bernadette MULLER, Louis HEITGER, Victor
LAMBERT, Bernadette HEITGER, Aloyse HEITGER*



Première Communion - 1961

*1er rang :
Sonia MARION, Carmen LETT, Christian HEITZ, Elisabeth
KERN, Liliane KLAM, Marie-Claire LAUER*

*2ème rang :
Lucien MULLER, Denis HOUIVER, Armand LAUER, Clément
MEYER, Denis CLOSSET, Roland HEN*

*3ème rang :
Raymond BARRAT, Roland JUNG, Patrick DROSS, Daniel
DROSS, Marcel HOFFMANN*

*4ème rang :
Jean-Marc ERB, Jean GLATZ, Jean-Claude KOENIGSECKER*



Famille JUNG-HEITGER - 1939

1er rang :

René JUNG, Catherine THIEL,
Madeleine MEYER, Madeleine THIEL née HEITGER,
Camille JUNG

2e rang :

Anne MEYER née HEITGER, Bernadette JUNG,
Marie JUNG née HEITGER

Marie GLATZ née MISSLER
(Angelik's Maya) - 1931



Eugène JUNG - 1929



Famille MULLER - 1900

Marguerite MULLER, Jean MULLER, Jeanne MULLER née LAUER, Catherine MULLER
(la mère, les grands-parents et la tante de Claire THIEL née Rimlinger)



Claire RIMLINGER (Ungehare's Clara), Jeanne MULLER - 1918

Souvenirs de Dieding



Classe de M. BIEBEL - 1955

*Roland DEHLINGER, Ginette SCHNEIDER,
Marie-Odile LAJIC, Marie-Claire GUERLACH,
Marie-Claude KARTNER, Gérard RISSE,
Jacqueline HAUCK, Gaby KARTNER, Annie HAUCK,
Fernand HOFFMANN, Edgar PEIFER*



Classe de M. BIEBEL

*Louis ROHR, Roland DEHLINGER, Jacques-Guy SCHNEIDER, Fernand HOFFMAN,
Gaby KARTNER, Gérard RISSE, Edgard PEIFER, Jean-Jacques HAUCK,
Jean-Paul LAJIC, Marie-Claude KARTNER, Yvette HOFFMAN, Jacqueline HAUCK,
Nicole KARTNER, Michèle PEIFER, Jean-Marc RISSE, Joseph ROHR*



Jubilé Abbé HUPPERT - 1956



Grande communion - 1961

*1er rang : Jean-Paul LAJIC, Michèle LAJIC,
Yvette HOFFMAN, Joseph ROHR*
*2ème rang : Louis ROHR, Roland DEHLINGER,
Père WEIGEL, Fernand HOFFMANN,
Jacques-Guy SCHNEIDER*



Aimer son village, c'est aussi rappeler son passé et évoquer les grandes dates de son histoire.

Fondation du village

Apparemment le chef germanique du nom de DIDO ou DIEDO changé en DUDO, THUODO a fondé le village avec ses compagnons dont la contribution est exprimée par le suffixe ingen.

Les différentes graphies de DIEDING

Première apparition en 1200 sous le nom de DIDINGEN, le village est appelé :

DUDINGEN en 1270

DIDINGEN en 1393

DIEDINGEN en 1449

DÚDINGEN en 1635

DIEDING en 1869

DIEDINGEN en 1871

et DIEDING à partir de 1918.

(Dictionnaire étymologique des noms de lieux / HIEGEL)

Un peu d'histoire

Dieding et Zetting, toujours réunis, appartenaient à l'abbaye bénédictine de Tholey. Au cours des siècles les deux villages traversèrent les mêmes épreuves et eurent plus ou moins la même destinée. Ils auraient fait primitivement partie du Comté de Sarrewerden et jusqu'au XIV^{ème} siècle étaient partiellement la propriété des Sires de Kirkel (N-O de Deux-Ponts) apparentés aux Comtés de Sarrewerden.

En 1411 Jean de Raville fut seigneur de Dieding et de Zetting et en 1445 les Sires de Steinkallenfels (E. de Trèves) reçurent de même en fief les deux localités.

De 1449 à 1793, Dieding et Zetting devinrent la propriété des Comtes de Nassau-Sarrebruck.

Quelques jalons dans l'histoire de Dieding

1525 : Guerre des Rustauds ou Bauernkrieg.

Les paysans se soulèvent contre le seigneur pour revendiquer l'abolition des corvées et du servage, l'affranchissement des dîmes.

1573 : La branche catholique de la Maison de Nassau s'éteint. L'héritage revient à la branche collatérale protestante Nassau-Weilburg qui introduit de force le protestantisme.

1609 : Construction de l'église. (Archives de Coblenze)

1635 : Les armées de la guerre de Trente Ans (1618-1648) dévastent la Lorraine. Il ne reste de Dieding plus que des ruines ; tout a brûlé.

"Dúdingen ganz abgebrannt im úbringen stehn die blosen Häuser, als viel davon nit auch in der Asche liegt" (Rapport de l'autorité comtale de Sarrebruck de décembre 1638).

1640 : Un autre rapport donne des renseignements complémentaires sur la dépopulation et la ruine économique de Dieding.

"Zu Diedingen wohnen jetzsmahl zwei Unterthanen. Die Mühle daselbst ist eine Bannmühle, hat einen Weizen und Rockengang. Die vier Stein sind noch alle vorhanden, sonst ist alles verbrannt."

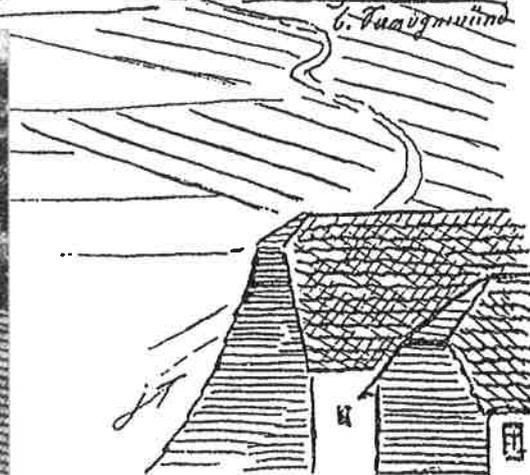
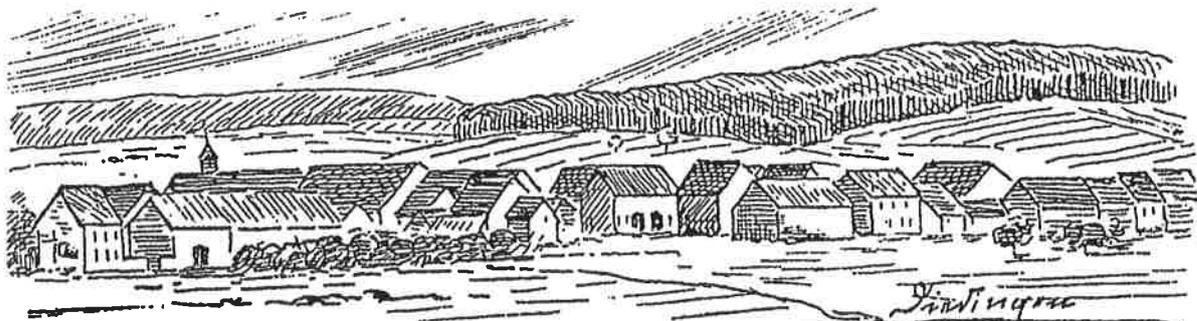
De toutes les guerres, celle de Trente Ans a sans doute été celle qui a le plus durement éprouvé le village.

1684 : Louis XIV jette son dévolu sur la Lorraine qu'il comptait s'approprier définitivement.

Le culte catholique est rétabli. L'évêque de Metz Mgr d'Aubusson essaie de nommer un curé à Dieding, sans succès. Les curés de Wittring et de Wiesviller desservent à tour de rôle l'église.

1688 : Le dénombrement du Comté de Sarrebruck révèle qu'il y avait de nouveau à Dieding 7 familles avec 40 enfants.

1793 : Dès janvier, le gouvernement révolutionnaire fait militairement occuper l'enclave nassowienne de Dieding et de Zetting.



1914

1797 : Les deux localités font partie du département de la Sarre, canton de Sarrebruck.

1813 : Le 5 avril, elles sont rattachées au département de la Moselle, canton de Sarreguemines.

1822 : Construction de la chapelle par Peter MISSLER et son épouse Régine LUDMANN sur la colline qui aujourd'hui encore est appelée KAPPELLEBERG.

1830 : L'église devient une église vicariale.

1844 : "DIEDING ou DIDING : 233 habitants
Ecole fréquentée par 16 filles et 20 garçons.
36 maisons, 33 granges, 20 chevaux,
2 fontaines.

Elevage de bestiaux et volailles.

Gibier : peu de lièvres.

Industrie : 1 moulin à farine, la culture des terres.

Production : froment, orge, avoine, pommes de terre.

Ce village peut, en cas de réunion de troupe, loger 20 chevaux et 50 hommes."

(Extrait de la statistique historique, industrielle et commerciale du département de la Moselle. Véronnais)

1865 : Le 18 juin, le Conseil de Fabrique de l'église vicariale demande l'érection en église succursale par suite du manque de

places dans l'église du chef-lieu.

1866 : Mise en service, le 15 mai, du Canal des Houillères.

1869 : Le 4 avril, par décret impérial, l'église devient église succursale.

1869 : Dieding est érigé en paroisse.

1871 : Avec le traité de Francfort, l'Allemagne annexe l'Alsace et une partie de la Lorraine et crée la terre impériale "d'Elsass-Lothringen" (Reichsland)





1892 : Dieding compte 198 habitants. 6 personnes travaillent dans une usine à Sarreguemines. L'école est fréquentée par 45 élèves (22 garçons et 23 filles). Les métiers exercés au village : 1 tailleur, 1 cordonnier, 2 forgerons et 2 tisserands (lin et soie).

1893 : La ligne de chemin de fer de Sarreguemines à Strasbourg traverse le ban communal. Environ 150 personnes travaillent sur le chantier. Le tronçon Kalhausen-Sarreguemines est mis en service le 1er novembre 1895.

1914 : Dans la nuit du 12 au 13 mars : important glissement de terrain en face du moulin. Les énormes masses de terre toujours en mouvement menacent le Canal des Houillères. (Saargemünder Zeitung du 17 mars)

1914/1918 : Première guerre mondiale.

Le 30 juillet 1914 : 40 soldats du Régiment de Bitche font leur entrée à Dieding.

Les denrées alimentaires indispensables se font rares et sont rationnées. Les prix augmentent. Le beurre passe de 2F à 2,50F et les oeufs de 3 F à 3,50 F. On ne trouve plus de matières grasses. C'est le début du "marché noir".

La victoire du 11 novembre 1918 délivre la Lorraine annexée. L'école de Dieding est assez abîmée.

Durant les hostilités, elle servait d'atelier à un cordonnier. La salle de classe était salle de consultation pour les malades civils et militaires.

Le 19 novembre, les derniers soldats allemands quittent le village.

Le 23 novembre, les troupes françaises entrent à Dieding. Les rues sont pavoisées de drapeaux tricolores qui avaient été préparés en secret.

1939/1945 : La seconde guerre mondiale.

Le vendredi 1er septembre 1939, l'ordre d'évacuation est donné.

Départ des Diedingeois vers la Charente où ils sont plus ou moins bien admis.

1941 : Le 29 juillet, retour au pays. Le village a beaucoup souffert.

1944 : Le 7 décembre : tirs d'artillerie sur l'église et sur la maison Lersy.

Le 8 décembre : libération de Dieding par les Américains.

1945 : 24 juillet : ordination du père HAUCK Jean

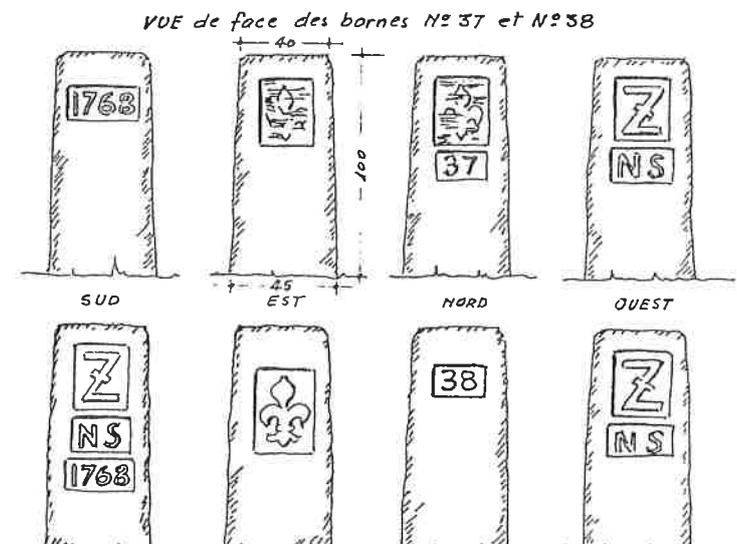
1951 : Grande pénurie d'eau : la fontaine ne débite plus que 3 litres d'eau par minute par rapport aux 7 litres et demi d'avant. Beaucoup de femmes se lèvent la nuit pour chercher l'eau à la fontaine afin d'éviter des attentes interminables.

1955 : Un article du journal rapporte que Dieding est victime de l'exode rural. Vers les années 1930, le village comptait plus de 250 habitants dont 30 à 35 écoliers. En 1955, il ne reste plus que 130 habitants dont 11 élèves. (Courrier de Metz du 16 02 55)

1970 : Le 5 mai, les villageois n'ont plus besoin d'aller à la fontaine pour prendre de l'eau. L'eau vient d'arriver dans les maisons.

1971 : Le 6 novembre : la départementale 33 ne passe plus par Dieding.

(à suivre)



SCHAUB. V.

Autres sources :

- Monographie de la Lorraine Mosellane N° 47 (H. Hiegel - Abbé Demmerlé)
- Dieding - Dossier présenté pour l'option "Langues régionales des Pays Mosellans" du baccalauréat par Anne Hoffmann (Klein).

Calvaires



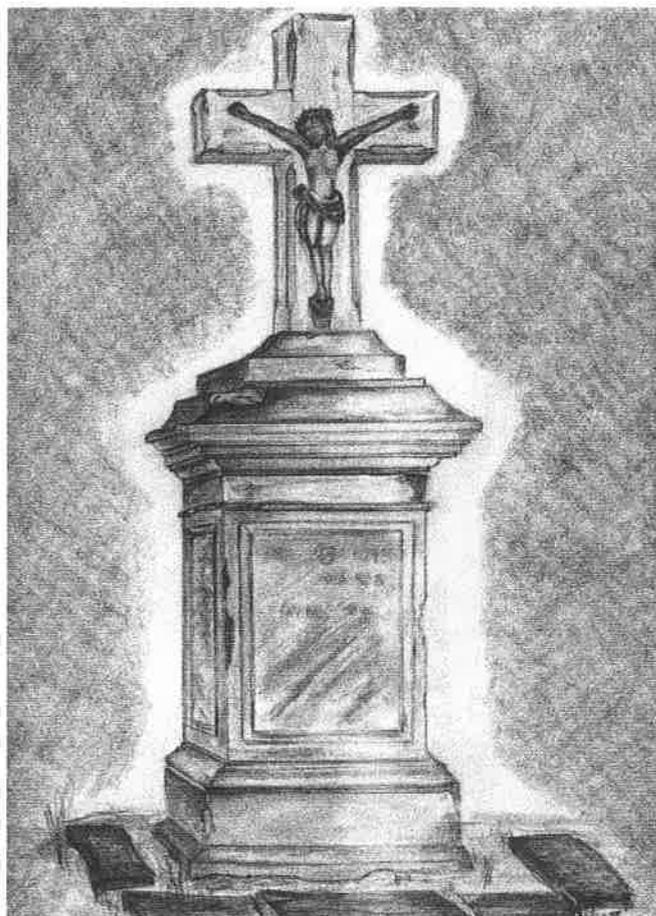
Des seniors au service de la communauté

Tout au long de la semaine, marcheurs ou touristes sillonnent les rues et chemins et notamment ceux de la forêt communale. Un beau carré de chemin forestier permet quelques kilomètres de promenade aussi agréable que vivifiante. Ce parcours est parsemé d'anciens calvaires que quelques seniors bénévoles ont pris à coeur de rénover.

C'est ainsi que Louis HEITGER, Bernard MEYER, Jean-Pierre MULLER, Etienne STROHMANN, Alain MEYER (adjoint au maire) et Thierry MEYER (conseiller municipal) ont entrepris le nettoyage et la réfection des socles et croix.

Ce bénévolat est salué par la municipalité qui remercie ces seniors pour le travail accompli et projette des aménagements autour de ces calvaires.

Espérons que sera respecté le travail réalisé en ces lieux de souvenir.



Dessin au crayon de Hubert LUTZ

Expositions à la bibliothèque

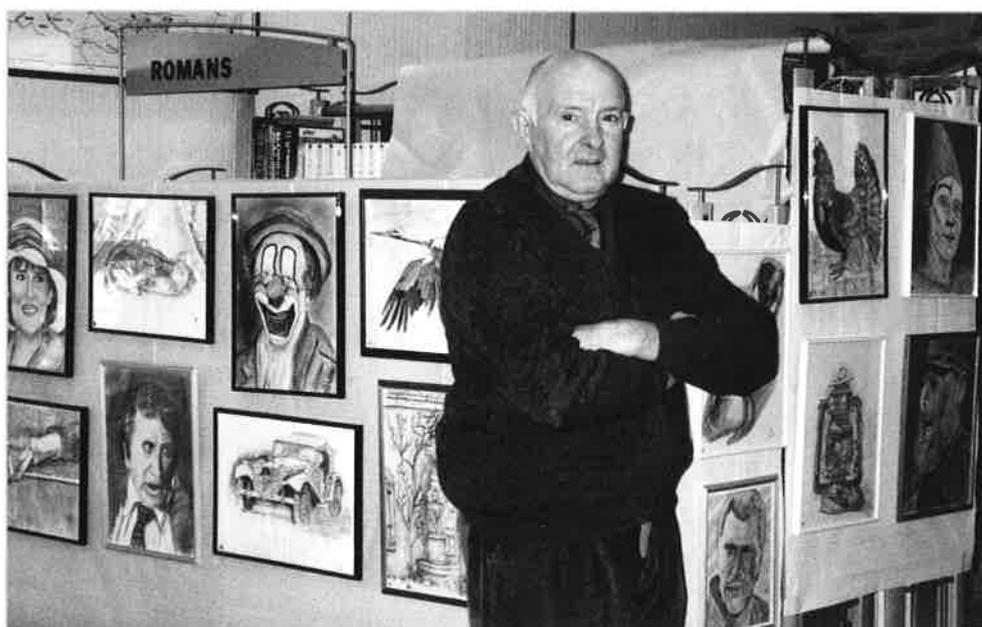


Deux habitants de Zetting ont fait de la peinture et du dessin un de leurs passe-temps favoris. Ils ont tous deux exposé leurs œuvres dans la bibliothèque municipale.

Etienne Strohmann a exposé en décembre 2001 en compagnie de Yvonne Funfrock de Neufgrange. De nombreux tableaux représentant des paysages, des scènes champêtres, des bouquets et des arrangements floraux ont orné les murs de la bibliothèque pendant une semaine.

La bibliothèque a également accueilli les œuvres de Hubert Lutz en mars 2002. Des reproductions au crayon de personnages célèbres et locaux, politiques et religieux, des membres de sa famille et connaissances ont côtoyé des natures mortes, des clowns ainsi qu'un auto-portrait. Certains modèles ont été vendus au profit du chauffage de l'église, de l'Association Perce-Neige et des Restos du cœur.

Bravo à ces artistes talentueux !



Départ à la retraite



Le 30 novembre 2001, le Sapeur Pompier Marcel Meyer a fait valoir ses droits à la retraite après 36 années de bons et loyaux services.

Marcel intègre le corps des Sapeurs Pompiers de Zetting le 30 novembre 1965. Le 1er décembre 1971, il est nommé Sapeur Pompier de 1ère classe. Il termine sa carrière en tant que Caporal Honoraire le 4 décembre 2001 (honorariat possible pour les non-officiers depuis le 1er janvier 2000, date de la départementalisation).

Des distinctions honorifiques jalonnent toute sa carrière :

- Médaille d'argent (20 ans de service) en 1985
- Médaille de vermeil (25 ans) en 1990
- Médaille d'or (35 ans) en 2000

Lors de la fête de la Sainte Barbe, la Municipalité et les Sapeurs Pompiers ont tenu à remercier le Caporal Honoraire en lui remettant des cadeaux souvenirs.

Bonne retraite Marcel !

AS Zetting

Amateurs de football, rejoignez les vétérans

Nous sommes quelques joueurs à nous réunir tous les samedis, de mars à octobre, pour des rencontres amicales contre d'autres clubs des villages alentours.

Pas d'enjeu ni de classement, seule compte la bonne humeur.

Notre vingtaine de matchs se joue en fin d'après-midi, chacun durant 2 fois 40 minutes (ou 35 minutes) et se termine toujours par un casse-croûte et une boisson partagés avec l'adversaire.

Enfin, car nous n'avons plus 20 ans, le nombre de remplaçants et de remplacements n'est pas limité.

Cette dernière règle nous préserve des courbatures mais pour qu'elle se vérifie, il est important que nous soyons le plus nombreux possible et donc que d'autres joueurs nous rejoignent.

Alors, si le besoin de faire ou refaire du sport se fait sentir, ou si vous êtes un amateur du ballon rond, prenez contact avec nous, avant le 10 janvier prochain :

Bernard FOUILHAC - 03 87 02 27 21

Patrice HEICHLING - 03 87 02 30 90

Peu importe votre niveau,
ce qui compte, c'est votre motivation...



Sapeur pompier vétéreran



Raymond BARTHEL à la musique du 15^e Régiment d'infanterie

Raymond BARTHEL a passé 38 années au service du corps des sapeurs pompiers. Il commence sa carrière de sapeur en avril 1948 à Sarreinsming, puis en 1953, l'année de son mariage avec Louise MEYER, une zettingeoise, il rejoint le corps des sapeurs pompiers de Zetting.

En 1969 il est nommé sous-officier et le 16 novembre 1983, il est promu au grade d'adjudant.

De nos jours, la sirène retentit le dimanche matin pour annoncer un exercice incendie des sapeurs pompiers. Autrefois le soldat du feu BARTHEL, formé à la rigoureuse école de la musique militaire, sillonnait les rues du village le vendredi soir pour sonner au clairon l'extinction du feu et le dimanche matin, le rassemblement pour claironner.

Il a été mobilisé pendant des décennies pour les circonstances patriotiques (journée des Déportés au mois de mai et Armistice au mois de novembre) où il apportait avec son clairon une touche de solennité à la cérémonie en faisant retentir la sonnerie aux morts. Sonnerie aux morts qu'il joua aussi au moment des obsèques de ses camarades pompiers.

La municipalité n'a pas oublié l'engagement au service du corps des sapeurs pompiers de l'adjudant Raymond BARTHEL.



De gauche à droite : Raymond BARTHEL, Auguste MISSLER, Pierrot MISSLER, Louis SCHILLÉ, Pierre LAUER, Camille BOUR (gendre du restaurateur BECK), le maire Pierre JACOBS, André GLATZ, Alphonse MOCHEL (café de la Gare-épicerie), Pierre JACOBS, Auguste KIRCH, Marcel MEYER, Joseph JUNG, Louis KLAM, Eugène HOFFMANN

Amicale Seniors de Zetting

Création du club

Le 8 mars 2002, le Club du 3^e Age, créé en 1984, a changé ses statuts et s'intitule désormais "Amicale Seniors de Zetting".

Afin de bénéficier d'une subvention supplémentaire à la construction de la salle polyvalente et à l'instigation de la municipalité, les anciens de Zetting-Dieding ont été conviés à une réunion d'information en date du 21 novembre 1984 au Café de la Mairie en vue de la création d'un "club du 3^e âge". Le jour même,

l'association est née. Elle a été régulièrement inscrite au Tribunal de Sarreguemines le 18 janvier 1985, sous la présidence de M. Alphonse Brunder. Son effectif comptait alors plus de 100 membres.

Son but était de réunir tous les anciens, retraités et personnes isolées dans des rencontres bimensuelles éducatives, récréatives, des repas conviviaux et des sorties en tous genres, afin de renforcer les liens d'amitié entre ses membres et ceux des clubs voisins.

10 années fécondes

M. Brunder, président, est décédé en ce mois de janvier peu de temps après la fondation de l'association. Le 23 janvier 1985, lors de l'assemblée générale, M. Florent Heitz a pris la relève au sein du comité. Très engagé, dévoué et serviable à l'extrême, Florent a tenu les rênes du club durant 10 ans, faisant en même temps office de cuisinier de l'association à la satisfaction de tous. Outre les nombreuses réunions

qu'il présida, il a organisé régulièrement des sorties annuelles (Grand Ballon, Simserhof, Marienthal, Geudertheim, ...) et des voyages d'une semaine en Charente (1986), à Lourdes (1987 et 1990), à La Jarrie (1988), en Autriche (1989 et 1992), à Venise (1991)... Il a cessé ses fonctions en 1995 et fut honoré par le titre de président d'honneur de l'association. Il vient de nous quitter en 2002.



Assemblée générale : janvier 2002. Tous les deux ans, les membres renouvellent une partie du comité

Le comité actuel

Présidente : Irène SCHLEGEL
Adresse : 10, rue de Dieding - Tél. : 03 87 02 38 09
Vice-présidente : Yvonne KLEIN
Secrétaire : Roger KLEIN
Trésorier : Lucien SCHLEGEL

Assesseurs : Marie BORDONNÉ, Félicie GLATZ,
Ernest et Marie-Louise GLATZ, Bemadette et Louis
HEITGER, Charles OBRINGER, Jeanne STERN,
Annelise WEIDIG.

Bienvenue aux jeunes retraités

En 1995, M. Lucien Schlegel fut élu président au sein du comité. Le nombre des adhérents, en diminution, se stabilisait autour de la soixantaine. Durant quatre années, il a œuvré dans le même sens que son prédécesseur, laissant les tâches de la bonne cuisine au soin d'un traiteur. En supplément à chaque séance récréative, il a introduit une séquence "loto", séquence fort appréciée.

En 1999, Mme Irène Schlegel prend le relais sous la devise "pour le meilleur et pour le rire". Vingt-deux

rencontres, sorties ou voyages sont annuellement programmés pour les 56 membres restants, réunions aux liens amicaux avec les membres des autres associations de la commune. Mais de trop rares adhésions de personnes plus jeunes entraînent quelque inquiétude sur l'avenir même de cet esprit de solidarité entre les seniors. Les anciens attendent du sang neuf pour renforcer le dynamisme du club et de son comité. Alors, encore actifs ou jeunes retraités, venez rejoindre et renforcer l'amicale.



En juin 1999, la seule journée grise de la semaine de vacances en Auvergne a été illuminée par le merveilleux Musée de la Toinette (coutumes locales en son et lumière). Ici, un premier groupe de participants enchantés par les explications de l'alerte grand-mère qui relatent la dure vie des Auvergnats d'antan.

Activités

- Réunions bimensuelles café-gâteau-loto les jeudis à partir de 14 h, salle polyvalente.
- Repas trimestriel le dimanche avec fête des anniversaires des membres.
- Repas convivial en février, toutes associations confondues.
- Repas et fête de Noël en décembre.
- Sortie Asperges en mai et sortie "Découverte" en automne.
- Une semaine de "Vacances annuelles" dans un beau coin de France ou d'ailleurs pendant la seconde quinzaine de juin, dont les plus récentes : la Provence

(1995), le Tyrol (1996), la Bretagne (1997), le Lubéron (1998), l'Auvergne (1999), le Périgord (2000), la Haute Savoie (2001), la Normandie (2002).

Du 20 au 27 juin prochain (8 jours)

Le club passera ses vacances dans le Jura à Uxelles (près de Clairvaux-les-Lacs) avec des visites quotidiennes des principaux sites de Franche-Comté et du Haut-Jura. Prix de la sortie, tout compris : 440 €/membre ou 490 €/non membre. Renseignements, inscriptions et programme auprès des membres du comité.

Revenus de l'association, cotisation

- La cotisation annuelle se monte à 11 €.
- Dons anonymes.
- Subvention annuelle du Conseil Général : 206 €.

Hors les charges (électricité, chauffage), la commune met la salle à la disposition du club.

La Caisse Mutuelle subvient à la fourniture des garnitures de table.

30 ans de jumelage avec Tholey



Plus de six siècles d'histoire unissent Zetting et Tholey. Au moyen-âge les moines bénédictins de l'abbaye de Tholey ont reconstruit l'église de Zetting. C'est ce qui a conduit les responsables des deux communes à conclure un pacte de jumelage le 1er octobre 1972. Le document à l'époque fut signé par le maire de Zetting M. Raymond WACKERMANN, le maire de Tholey M. Walter JOHN ainsi que le Père Abbé de l'Abbaye de Tholey, Petrus BORNE.

Le 14 septembre 2002 a eu lieu la fête du 30ème anniversaire de ce jumelage. Arrivés en car ou en voiture personnelle, les amis de Tholey ont été accueillis au terrain de football par le maire de Zetting Jean-Marie MEYER. La chorale "Cassiopée" a animé le début de l'après-midi par quelques chants de bienvenue avant une prise de contact plus sportive. Les vétérans de Zetting ont rencontré ceux de Tholey lors d'un match de foot (gagné 4-1 par Tholey) tandis que plusieurs parties de tennis ont été disputées

sur le court de tennis à proximité. Restauration et buvette, assurées par les membres du club des vétérans, ont clôturé dans la bonne humeur la première partie d'un bel après-midi ensoleillé.

A 18h30, la messe anniversaire chantée par la chorale de Zetting accompagnée du "Chor Courage" de Tholey a été célébrée par l'Abbé HALLER,





l'Archiprêtre Jean-Marie MEYER et le Père Abbé MAKKARIUS (le Père Abbé dans son homélie en allemand et en français a mis l'accent sur une phrase écrite sur l'autel "Cherchez la paix", invitation qui est à l'origine du jumelage des 2 paroisses).

Après la cérémonie religieuse M. Raymond WACKERMANN et M. Walter JOHN (les deux instigateurs du jumelage en 1972) ont déposé une gerbe au monument aux morts.

Le soir dans la salle socio-culturelle, un vin d'honneur a rassemblé plus de 150 invités. Les responsables, Jean-Marie MEYER maire de Zetting, Martine STERN présidente du comité de jumelage, Ilse HÖRING, maire adjoint de Tholey, Markus SENS Ortsvorsteher, Herman-Joseph SCHMITT futur Bürgermeister, Jean KARMANN conseiller général et Alex STAUB député suppléant, ont rappelé l'esprit de l'acte de jumelage et souhaité longue vie à l'amitié entre les deux communes.

Pour tous les participants, les festivités se sont terminées par un dîner dansant, un banquet où de nombreux contacts ont été établis. La fête s'est terminée tard dans la nuit. Promesse a été faite de ne pas se perdre de vue et de se retrouver l'année prochaine à Tholey.



Renseignements utiles

Mairie

13, rue de l'Eglise - Tél. : 03 87 02 38 68

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi

de 13 h 30 à 18 h 00, sauf mercredi

Fax : 03 87 02 20 29

E-mail : mairie.zetting@wanadoo.fr

Secrétariat de Mairie :

Mme Raymonde EITEL

Permanence du Maire et des adjoints:

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi,

de 18 h 00 à 19 h 00 et sur rendez-vous

Syndicat Intercommunal des Eaux de Zetting-Wiesviller-Woelfling

Siège social :

Mairie de Zetting, aux heures ouvrées

Tél. : 03 87 02 36 00

Président : M. Fabien STENGER

Secrétaire : Mme Raymonde EITEL

Fontainier : M. Alain Meyer

ONF Technicien, Garde-Forestier : M. DRETSCH

Tél. : 03 87 98 50 44

Sapeurs-Pompiers

Chef de centre local :

Lieutenant Lucien HOFFMANN

Tél. : 18

Paroisse Catholique

M. l'Abbé HALLER - Tél. : 03 87 98 07 10

Groupe Scolaire "les Mésanges" :

Ecole élémentaire : Tél. : 03 87 02 34 26

Ecole maternelle : Tél. : 03 87 02 27 41

Bibliothèque

Relais 2a rue de l'Eglise

Ouverture : Mercredi de 15 h à 18 h

Mardi de 18 h à 21 h

Tél. : 03 87 02 36 35

Location de la salle socio-culturelle

Le Conseil Municipal, sur le rapport du Maire et après délibération, décide de fixer les tarifs de location de la salle socioculturelle à partir du 1er août 2002 comme suit :

- fêtes familiales (personnes non domiciliées dans la commune), bals	275 €
- fêtes familiales (personnes domiciliées dans la commune)	185 €
- apéritifs	155 €
- autres occupations	45 €

Cimetière communal, concessions

Le Conseil Municipal, vu l'implantation d'un espace cinéraire au cimetière communal, sur le rapport du maire et après délibération, décide de fixer, à partir du 1er janvier 2002, le tarif des concessions comme suit :

- Columbarium	1000 € pour 30 ans / 700 € pour 15 ans
- Tombe double :	230 € pour 30 ans / 138 € pour 15 ans
- Tombe simple :	138 € pour 30 ans / 97 € pour 15 ans

L'identification des personnes inhumées au Columbarium se fera par apposition d'une plaque normalisée (160 x 110) comportant nom, prénom, année de naissance et année de décès.

Stylisme Créativité Morphologie

SEM Coiffure

Solange Schoettel

3, rue de la Fontaine - 57905 DIEDING

Tél. 03 87 02 07 29 - 06 07 78 70 18

Lundi : à domicile à partir de 14 h
Mardi et jeudi : de 8 h 30 à 19 h non-stop
Mercredi : de 14 h à 19 h - Vendredi : de 8 h 30 à 20 h non-stop
Samedi : de 8 h à 16 h non-stop

BOULANGERIE - PÂTISSERIE

OBRINGER



2, rue Nationale
57200 Sarreguemines
Tél/Fax 03 87 98 39 32

Du lundi au samedi de 7 h à 18 h 30
sans interruption

MADISLOR S.A.R.L.

34, rue du Maire Jamann
57905 ZETTING

Tél. 03 87 02 38 14

Fax : 03 87 02 24 77

madislors@saunafragrance.com



Le Caquelon

vous propose ses fondues :

*Bourguignonne - Chinoise
Niçoise - Mexicaine
Savoyarde - Bulgare
Fruits de mer
Alsacienne - etc...*

57905 ZETTING - DIEDING

Tél. 03 87 02 12 86

Ouvert tous les soirs et dimanche midi

Crédit Mutuel

CCM COTAUX VAL DE SARRE

La Bancassurance

*Etre sociétaire
ça rapporte*

Les "PARTS B"

Un placement rentable et sûr
4,5 % l'an pour l'année 2002

Renseignez-vous auprès de nos agences de Sarreinsming et Zetting
Tél. 08 20 89 13 72



PIERRON IMPRESSION

2a, rue Gutenberg - BP 90227 - 57202 SARREGUEMINES

Tél. : 03 87 95 14 31 - Fax : 03 87 95 14 67

Offset / Numérique noir et couleur
Livres • Cartes Postales • Prospectus • Entêtes...

Responsable de la publication : Jean-Marie MEYER

Responsable de la rédaction : Martine STERN

Avec la participation de Corinne FOUILHAC-GARY, Christophe HEITGER, Michel KITTEL,
Antoine MEYER, Michèle PEIFER, Fabien STENGER



Totalansicht

Restaurant von Nicolaus Hen

Station

Gruss aus
Settingen

ZETTING



Verlag G. Kaufmann, St. Johann.

Wirtschaft, Posthalterei Peter Brander.

Gruss aus Diedingen.

Hausport. Bitte auch
 einen angenehmen Aufenthalt
 für den Herrn Hr. Müller
 lassen den Genuß der Tag genießen. mit Gefolge